

LE PÈRE VINCENT ROUTIER,
DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS
PAR LE PÈRE O. L. FORTIER,
DU MÊME ORDRE

(Suite)

Il suffit de voir le fr. Vincent dans son nouvel état pour être persuadé qu'en disant adieu à sa famille, et en franchissant les mers pour entrer dans un Ordre illustre, il n'avait cédé à aucune pensée de vanité, à aucun entraînement de l'imagination. Ce n'est pas qu'il prétendit s'enfermer dans une solitude éternelle, refuser plus tard sa part de travail et ne pas reparaître sur la scène du monde ; il acceptait toute la vie du Frère-Prêcheur avec ses alternatives de solitude et de ministère apostolique. Parfois, dans une sainte ardeur, il se croyait capable de tout pour servir son Ordre au Canada, soit par le conseil, soit par l'action ; puis il s'humiliait devant Dieu, il demandait que ses propres péchés ne fussent pas un obstacle aux desseins de la Providence, une malédiction sur les travaux de ses frères. Avec toute sa faiblesse et vos dons, Seigneur, il se remettait entre vos mains, et toute sa carrière ne devait se poursuivre que dans le champ de l'obéissance.

Les premiers jours de noviciat furent un peu sombres "à cause du souvenir de ma famille, de mes nombreux amis et "de mon cher Séminaire, qui m'obsédait sans cesse, faisant "sentinelle le jour et la nuit afin de s'introduire par la première issue laissée libre" (1). Si les parents et les amis étaient restés de l'autre côté de l'Océan, il y avait quelqu'un qu'autrefois Achille avait rencontré dans l'église de son village, qu'il avait revu avec bonheur dans la chapelle de son cher Séminaire et qu'il retrouvait maintenant au delà des mers. C'était Jésus-Christ dans son très-saint Sacrement.

"Quand douze cents lieues nous séparent de ceux que "nous aimons, c'est alors que l'on comprend cette parole de

(1) Lettre du 3 novembre 1877.